



Mairie d'Aiguèze 30760 AIGUEZE
TEL 04.66.82.14.77
FAX 04.66.82.35.26
mairie.aigueze@orange.fr
Www.aigueze.fr



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Mercredi 17 Mai 2023 à 19h**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Mercredi 17 Mai à 19h sous la Présidence du maire : Charles BASCLE.

Présents : Charles BASCLE, Alain NICOLET, Yvette GRIMAUD, Françoise JADOUL RIETJENS, MARRON Christian, RANC Esteben, CHABOT Sylvain, Christel SICARD.

Absents : Céline BRUNEL BRUGUIER ,Jean GROUWET.

Procurat : Néant

Secrétaire de séance : Christel SICARD

La séance est ouverte à 19h.

Approbation du PV du précédent conseil à l'unanimité.

Délibérations :

1.Opération d'ordre budgétaire.

Le Maire expose qu'il convient de délibérer pour autoriser le comptable à passer une opération d'ordre non budgétaire pour une somme de 226,84 Euros. (Régularisation d'une différence négative sur les emprunts)

Adopté à l'unanimité.

2.Renouvellement d'un membre de la commission électorale.

Le Maire expose que suite au décès de Jean Christophe BRUGUIER il convient de le remplacer au sein de la commission de contrôle des listes électorales. Bernadette VALIDIRE est proposée.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention.

Le Maire expose la demande de dernière minute du collège Georges VILLE de Pont St Esprit, qui sollicite une subvention pour la participation de son équipe au championnat de France de Futsal qui se déroulera à Dreux. Une élève Aiguézoise faisant partie de l'équipe il est proposé d'allouer une subvention de 100 Euros.

Adopté à l'unanimité.

4.Travaux ONF.

Le maire expose la proposition de travaux de maintenance émise par l'ONF pour notre commune. Il s'agit de la délimitation de parcelles en vue de coupes futures, pour un montant TTC de 2002,04 Euros. (Ce montant étant financé par la vente des coupes affouagères)

Adopté à l'unanimité

Point sur les travaux

Aire naturelle du Giet.

Les panneaux du sentier de découverte sont en cours de réalisation par la société PICBOIS. L'entreprise Chapus procédera aux travaux d'aménagement du parcours et de l'aire de stationnement. Des tables bois seront installées.

Mise en discrétion des réseaux électriques.

Les travaux de mise en discrétion se poursuivront au mois d'octobre.

Escalier du clocher

L'escalier d'accès au clocher a été réalisé, les visites lors des journées du patrimoine pourront reprendre en toute sécurité.

A Aiguèze le 22 Mai 2023

Charles BASCLE, Maire.